

L'Anse-Saint-Jean, le 6 juillet 2020.

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 6 juillet à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel.

Sont présents en visioconférence :

Sont présents :                   Monsieur Anicet Gagné  
  Madame Chloé Bonnette  
  Monsieur Yvan Côté  
  Monsieur Victor Boudreault  
  Monsieur Richard Perron  
  Monsieur Éric Thibeault

Assistent également à la séance en visioconférence :

Monsieur Jonathan Desbiens                    Directeur général / secrétaire-trésorier  
Madame Annick Boudreault                    Secrétaire-trésorière adjointe

179-2020

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 8 juillet 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'IL est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ainsi que dans le lieu habituel des séances et de procéder à l'ouverture de la séance.

180-2020

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item varia demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

#### **1. Ouverture de la séance**

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**3. Lecture et adoption des procès-verbaux**

- 3.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la régulière du 1 juin 2020
- 3.2 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'extraordinaire du 15 juin 2020
- 3.3 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'extraordinaire du 29 juin 2020

**4. Lecture et adoption des comptes du mois**

- 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de juin 2020

**5. Renouvellement des petites caisses**

**6. Lecture de la correspondance**

- 6.1 Demande l'installation de dos d'âne secteur rue Gagné

**7. Administration**

- 7.1 Fondation du CEGEP de Chicoutimi
- 7.2 Le Quotidien – publicité vacances été 2020
- 7.3 KYK – publicité vacances
- 7.4 Club Quad du Fjord – demande d'aide financière
- 7.5 Musique en Fête
- 7.6 Achat d'un photocopieur pour le Centre communautaire La Petite École
- 7.7 Autorisation accordée pour la signature des documents et des ententes liés à une subvention dans le cadre du programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale.

**8. Travaux publics**

- 8.1 Offre de service pour la caractérisation écologique et évaluation environnementale de site – Phase 1 pour le projet du prolongement d'aqueduc et sanitaire – secteur Mont-Édouard.
- 8.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2019
- 8.3 Offre de service de madame Diane Simard, Horizon Grafik pour la coordination de la mise en place de l'affichage municipal.

**9. Urbanisme**

- 9.1 Recommandation CCU052-2020 - 16, rue du Faubourg - demande de rénovation d'une clôture.
- 9.2 Recommandation CCU053-2020 - 2, rue du Quai - Rénovation d'une toiture.
- 9.3 Recommandation CCU054-2020 - 108, chemin de Vébron - demande de construction d'un garage.
- 9.4 Recommandation CCU055-2020 - 110, chemin de Vébron - Demande de construction d'une remise.
- 9.5 Recommandation CCU056-2020 - 119, chemin de Vébron - Demande de construction d'une remise.
- 9.6 Recommandation CCU057-2020 - 134, chemin de Vébron - demande de construction d'une remise.
- 9.7 Recommandation CCU058-2020 - rue de l'Hermine - Monsieur Steeve Mawn - demande de construction et modification du plan de construction.
- 9.8 Recommandation CCU059-2020 - Monsieur Daniel Larouche - Construction d'une résidence.
- 9.9 Recommandation CCU060-2020 - demande d'appui à une demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) - Monsieur Paulin Boudreault.
- 9.10 Recommandation CCU061-2020 - Dérogation mineure # DM2020-03 - monsieur Éric Gagné et madame Nancy Gagné.
- 9.11 Recommandation CCU062-2020 - demande de dérogation mineure # DM2020-02 - monsieur Éric Ouellet et madame Josée Boudreault.
- 9.12 Recommandation CCU063-2020 - Démission de madame Céline Dufour.

**10. Sécurité publique**

**11. Loisir, culture, tourisme et vie communautaire**

- 11.1 Mont-Édouard - demande d'utilisation de la borne interactive
- 11.2 Facturation d'un service de camping au Mont-Édouard
- 11.2 Campagne promotionnelle touristique locale 2020

**12. Varia**

**13. Rapport des comités et informations**

**14. Période de questions**

**15. Fermeture de la séance**

181-2020

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1 JUIN 2020

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu 72 heures avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 1 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 1 juin 2020.

182-2020

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2020

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu 72 heures avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juin 2020.

183-2020

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2020

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu 72 heures avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2020.

184-2020

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE JUIN 2020

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2020 au montant de 124 454.57 \$ et des paiements directs au montant de 1 768.42 \$, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

185-2020

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau municipal du mois de juin 2020 au montant de 312.50 \$.

186-2020

DEMANDE L'INSTALLATION DE DOS D'ÂNES SECTEUR RUE GAGNÉ

CONSIDÉRANT QU'UNE demande a été adressée au conseil municipal pour l'installation de dos d'ânes dans la rue Gagné;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs familles avec de jeunes enfants demeurent sur cette rue;

CONSIDÉRANT QUE la circulation à haute vitesse constitue une problématique qui affecte l'ensemble de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire trouver une autre alternative que l'installation de dos d'âne pour réduire la vitesse;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la direction de trouver d'autres alternatives que l'installation de dos d'ânes afin de réduire la vitesse.

ET DE demander à la Sureté du Québec une présence accrue dans notre municipalité afin qu'elle puisse intervenir et d'obtenir un rapport d'intervention afin d'évaluer l'impact de leur présence.

187-2020

FONDATION DU CEGEP DE CHICOUTIMI

CONSIDÉRANT QUE la résolution # 186-2015 mentionne l'engagement de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean à l'attribution de bourses d'études pour les années 2016, 2017 et 2018 au montant de 1 000 \$ chaque année;

CONSIDÉRANT QUE le montant de 1 000 \$ a été attribué pour les années 2016 et 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'année 2018, la Fondation du CEGEP de Chicoutimi n'a pas eu de candidature et que ce montant est toujours en suspens;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de reporter le 1 000 \$ de l'année 2018 qui n'a pas été attribué pour l'année 2020.

188-2020

LE QUOTIDIEN - PUBLICITÉ VACANCES ÉTÉ 2020

CONSIDÉRANT QUE nous avons alloué un budget de 4 000.00 \$ pour la publicité estivale;

CONSIDÉRANT QU'UNE offre de service nous a été proposée par Le Quotidien;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir la proposition du Quotidien au montant de 3 045 \$ pour la publicité durant la saison estivale qui comprend une visibilité papier et sur l'application du Quotidien.

189-2020

KYK - PUBLICITÉ VACANCES

CONSIDÉRANT QUE nous avons alloué un budget de 4 000.00 \$ pour la publicité estivale;

CONSIDÉRANT QU'UNE offre de service nous a été proposée par 95,7 KYK Saguenay – Lac-Saint-Jean pour la diffusion de 100 messages de 15 secondes;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir la proposition du 95,7 KYK Saguenay – Lac-Saint-Jean au montant de 1 100 \$ pour la diffusion de 100 messages de 15 secondes.

190-2020

CLUB QUAD DU FJORD - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT la correspondance du Club Quad du Fjord en date du 25 juin 2020 stipulant une demande de collaboration municipale quant au projet cité en rubrique;

CONSIDÉRANT les ravinements et les dégâts occasionnés par les chemins préférentiels de l'eau sur l'emprise de l'assiette de passage dédiée à la circulation des QUADS (véhicules récréatifs tout-terrains) sur une distance de 4 kilomètres;

CONSIDÉRANT QUE le Club QUAD du Fjord est membre en règle de la Fédération Québécoise des Clubs Quad et contribue à la rétention touristique et à l'attractivité des corridors multifonctionnels de la station du Mont-Édouard ainsi que la Zone d'Exploitation contrôlée (ZEC) de L'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE les balises de financement du présent projet sont de l'ordre de 4 917 \$ et la démarche de collaboration municipale représente près de 41 % du coût total;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de financement du Club Quad du Fjord dans le cadre du Fonds dédié aux organismes du milieu, et ce, pour un maximum de financement municipal de 2 000 \$.

ET QUE l'on s'assure de la preuve d'assurance-responsabilité civile de l'organisme promoteur – Club Quad du Fjord.

191-2020

MUSIQUE EN FÊTE

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets au coût de 35.00 \$ chacun pour la soirée amateur de Musique en Fête qui aura lieu le samedi 19 septembre 2020 au Restaurant L'Est-Anse-Ciel.

192-2020

ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE LA PETITE ÉCOLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède à la réorganisation de son administration municipale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'un photocopieur supplémentaire afin de desservir les services relocalisés au deuxième étage;

CONSIDÉRANT QUE la consommation de photocopies au Centre communautaire La Petite École est moindre que celle de la Municipalité;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat d'un nouveau photocopieur pour le Centre communautaire de la Petite École au montant de 2 180.00 \$ plus taxes.

193-2020

AUTORISATION ACCORDÉE POUR LA SIGNATURE DES DOCUMENTS ET DES ENTENTES LIÉS À UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES À LA PLANIFICATION MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean a accepté de respecter les balises de financement du programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) déposée au Ministère des Affaires municipales et Habitations (MAMH) résolution 110-2020

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a annoncé l'octroi d'une subvention maximale de 38 282\$ à la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean pour une étude spatio-temporelle du comportement de la rivière Saint-Jean dans le cadre du PIACC;

CONSIDÉRANT QUE pour arrimer le projet avec le MAMH, la Municipalité doit mandater un représentant municipal comme signataire des documents et de l'entente liant les deux parties;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers que l'on désigne par la présente, monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général et secrétaire-trésorier, ou en son absence la directrice générale adjointe, à signer les documents et/ou les ententes avec le Ministère des Affaires municipales et Habitations (MAMH) pour la subvention accordée par l'intermédiaire du programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale.

194-2020

OFFRE DE SERVICE POUR LA CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE - PHASE 1 POUR LE PROJET DU PROLONGEMENT D'AQUEDUC ET SANITAIRE - SECTEUR MONT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut aller de l'avant avec le projet de traitement des eaux usées dans le village Alpin;

CONSIDÉRANT QUE nous devons faire la caractérisation écologique et l'évaluation environnementale du site;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux offres de services;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir l'offre de service proposée par Environnement CA au montant de 7 190 \$ plus taxes pour la caractérisation écologique et évaluation environnementale de site - phase 1 pour le projet du prolongement d'aqueduc et sanitaire - secteur Mont-Édouard.

195-2020

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2019

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 50 558.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean atteste, à même son rapport financier annuel 2019, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local chapeauté par le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports.

196-2020

OFFRE DE SERVICE DE MADAME DIANE SIMARD, D'HORIZON GRAFIK POUR LA COORDINATION DE LA MISE EN PLACE DE L'AFFICHAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire mettre à niveau l'affichage de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce projet sera effectué en trois phases;

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé à madame Diane Simard, d'Horizon Grafik, de faire une offre de service concernant la planification et un support quant à la coordination et la réalisation du projet;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de madame Diane Simard, d'Horizon Grafik, au montant de 5 695 \$.

Et que le conseil se réserve le droit de ne réaliser que certaines parties ou phases du projet en fonction de ses disponibilités budgétaires futures.

197-2020

RECOMMANDATION CCU052-2020 - 16, RUE DU FAUBOURG - DEMANDE DE RÉNOVATION D'UNE CLÔTURE

CONSIDÉRANT QUE cette rénovation est conforme au PIIA du secteur patrimonial;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de rénovation d'une clôture situé au 16, rue du Faubourg.

198-2020

RECOMMANDATION CCU053-2020 - 2, RUE DU QUAI - RÉNOVATION D'UNE TOITURE

CONSIDÉRANT QUE cette demande de rénovation est conforme au PIIA du secteur patrimonial;

CONSIDÉRANT QU'UNE consultation auprès de la SARP a été faite;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de rénovation d'une toiture située au 2, rue du Quai.

Et que le tout soit conditionnel au respect des recommandations de la SARP.

199-2020

RECOMMANDATION CCU054-2020 - 108, CHEMIN DE VÉBRON - DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE

CONSIDÉRANT QUE cette demande de construction est conforme au PIIA du développement du Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Éric Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de construction d'un garage située au 108, chemin de Vébron et que cette construction doit avoir la même pente de toit et les mêmes matériaux que le bâtiment principal.

200-2020

RECOMMANDATION CCU055-2020 - 110, CHEMIN DE VÉBRON - DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UNE REMISE

CONSIDÉRANT QUE cette demande de construction est conforme au PIIA du développement du Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de construction d'une remise située au 110, chemin de Vébron et que cette construction doit avoir la même pente de toit et les mêmes matériaux que le bâtiment principal.

201-2020

RECOMMANDATION CCU056-2020 - 119, CHEMIN DE VÉBRON - DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UNE REMISE

CONSIDÉRANT QUE cette demande de construction est conforme au PIIA du développement du Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de construction d'une remise située au 119, chemin de Vébron et que cette construction doit avoir la même pente de toit et les mêmes matériaux que le bâtiment principal.



202-2020

RECOMMANDATION CCU057-2020 - 134, CHEMIN DE VÉBRON - DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UNE REMISE

CONSIDÉRANT QUE cette demande de construction est conforme au PIIA du développement du Mont-Édouard;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de construction d'une remise située au 134, chemin de Vébron et que tous les bâtiments se trouvant sur ce terrain doivent avoir la même pente de toit et les mêmes matériaux que le bâtiment principal.

203-2020

RECOMMANDATION CCU058-2020 - RUE DE L'HERMINE - MONSIEUR STEEVE MAWN - DEMANDE DE CONSTRUCTION ET MODIFICATION DU PLAN DE CONSTRUCTION

CONSIDÉRANT QUE cette demande a déjà fait l'objet d'une acceptation par le conseil municipal en date du 12 août 2019 et portant le numéro de résolution # 312-2019;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Steeve Mawn désire apporter des modifications à son plan de construction de sa résidence;

CONSIDÉRANT QUE les modifications apportées n'entraînent pas de changements au niveau de la dérogation mineure DM2019-12;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter les modifications telles que présentées;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de modification de monsieur Steeve Mawn pour la construction d'une résidence située sur la rue de l'Hermine.

204-2020

RECOMMANDATION CCU059-2020 - MONSIEUR DANIEL LAROCHE - CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE

CONSIDÉRANT QUE cette demande de construction est conforme au règlement de zonage de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de monsieur Daniel Larouche pour la construction d'une résidence sur le chemin du Rivage.

205-2020

DEMANDE D'APPUI À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) - MONSIEUR PAULIN BOUDREAU

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a pris connaissance de la demande de monsieur Paulin Boudreault, laquelle consiste à l'aliénation de parcelles de terrains se situant sur les lots 6 145 429, 6 288 370 et 6 146 072;

ATTENDU QU'EN conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la municipalité de L'Anse-Saint-Jean doit donner un avis relativement à la demande d'autorisation adressée par monsieur Paulin Boudreault;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 58.2 de la Loi, l'avis que transmet la municipalité à la commission doit être motivé en tenant, compte des critères visés à l'article 62 de la Loi, des objectifs de la réglementation municipale et doit inclure une indication quant à la conformité de la demande d'autorisation;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la Commission de protection du territoire agricole du Québec que la demande d'autorisation :

- est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur;
- n'a aucun impact sur le potentiel agricole des lots concernés et des lots avoisinants;
- n'a aucun impact sur les possibilités d'utilisation des lots concernés à des fins d'agriculture;
- n'a aucune conséquence sur les activités agricoles existantes;
- n'a pas d'impact sur les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement;
- n'a aucun impact sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;
- n'a aucun impact sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol;
- n'a pas d'impact sur la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture.

206-2020

RECOMMANDATION CCU061-2020 - DÉROGATION MINEURE # DM2020-03 - MONSIEUR ÉRIC GAGNÉ ET MADAME NANCY GAGNÉ

CONSIDÉRANT QUE monsieur Éric Gagné et madame Nancy Gagné ont fait une demande de dérogation mineure concernant leur propriété située au 9, rue du Faubourg;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation mineure a pour but de rendre conforme un garage déjà construit qui empiète de 4.55 mètres dans la bande de protection riveraine de 10 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme est en faveur de cette demande;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure dans le but de régulariser l'empiètement du garage dans la bande riveraine de 4.55 mètres.

207-2020

RECOMMANDATION CCU062-2020 - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # DM2020-02 - MONSIEUR ÉRIC OUELLET ET MADAME JOSÉE BOUDREAU

CONSIDÉRANT QUE monsieur Éric Ouellet et madame Josée Boudreau ont déposé une demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation mineure a pour but de rendre conforme la propriété déjà construite;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme est en faveur de cette demande;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure de monsieur Éric Ouellet et madame Josée Boudreau dans le but de régulariser la propriété déjà construite qui empiète dans le 10 mètres la marge de protection riveraine du ruisseau intermittent situé sur la propriété.

208-2020

RECOMMANDATION CCU063-2020 - DÉMISSION DE MADAME CÉLINE DUFOUR

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a le pouvoir de nommer et de destituer les membres du Comité consultatif d'urbanisme selon le règlement 98-88;

CONSIDÉRANT QUE madame Céline Dufour donne sa démission du Comité consultatif d'urbanisme pour des raisons personnelles;

CONSIDÉRANT QU'UNE recommandation positive a été donnée par le Comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de madame Céline Dufour du Comité consultatif d'urbanisme.

209-2020

MONT-ÉDOUARD - DEMANDE D'UTILISATION DE LA BORNE INTERACTIVE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède une borne interactive;

CONSIDÉRANT QUE le Mont-Édouard a un projet numérique concernant le développement d'une carte interactive de ses installations;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra une bonification de l'expérience client;

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le prêt de la borne interactive pour la saison 2020-21 au Mont-Édouard afin de faire l'essai de ce projet.

210-2020

FACTURATION D'UN SERVICE DE CAMPING AU MONT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement de L'Anse-St-Jean inc. désire mettre en vitrine son offre touristique estivale, notamment le vélo de montagne et la randonnée pédestre;

CONSIDÉRANT QUE la principale clientèle ciblée vise les touristes en provenance des diverses régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les terrains utilisés par la Société de Développement de l'Anse-St-Jean inc. aux abords du chalet sont peu utilisés;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait une opportunité de permettre de vendre des forfaits camping – vélo – randonnée et conséquemment permettre de créer une rétention de la clientèle touristique tout en générant des revenus en lien avec les infrastructures estivales;

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement de L'Anse-St-Jean inc. est actuellement en processus de demande de permis auprès de la Municipalité afin d'obtenir le droit de tenir ce type d'activités sur les terrains municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire éviter que ce type de camping n'entre en concurrence avec l'offre déjà existante au sein de la Municipalité;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que soit autorisée la Société de développement de L'Anse-St-Jean inc. à opérer un camping sur les terrains municipaux pour la saison estivale 2020.

ET QUE cette autorisation soit conditionnelle au respect de l'ensemble de la réglementation municipale et des lois en vigueur.

ET QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que la location des espaces de

camping soit faite sous forme de forfait incluant les activités de vélo et/ou de randonnée pédestre seulement.

211-2020

#### CAMPAGNE PROMOTIONNELLE TOURISTIQUE LOCALE 2020

CONSIDÉRANT la missive du Comité touristique de L'Anse-Saint-Jean en date du 23 juin 2020 stipulant une démarche de participation financière municipale au projet cité en rubrique;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la campagne promotionnelle touristique locale a pour but de substituer exceptionnellement l'annulation de l'édition et la distribution du Guide touristique officiel 2020-2021 Saguenay - Lac-Saint-Jean en raison de la crise actuelle de la pandémie COVID-19 et permettre le tournage et le montage de capsules audiovisuelles publicitaires afin de mousser les percées visuelles de Fjord avec des images invitantes non festives des périmètres de L'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet a été reçu et présenté à la municipalité de L'Anse-Saint-Jean et en occurrence, répond adéquatement à une stratégie de développement touristique issue des orientations concertées lors du Colloque touristique de l'automne 2019;

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Saguenay – Lac-Saint-Jean a confirmé ne pas produire de guide touristique régional pour l'année 2020;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de transférer un montant de 7 000 \$ au Comité touristique de L'Anse-Saint-Jean, afin qu'il puisse réaliser leur projet.

ET QUE le tout soit puisé à même le budget prévu pour la publicité du guide touristique régional annuel.

#### RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

##### **Monsieur Yvan Côté**

Monsieur Côté nous mentionne que la municipalité a reçu une subvention pour la réparation de la piste cyclable et que nous attendons le protocole d'entente avant de procéder à diverses réparations. Il invite la population à donner leurs commentaires et leurs suggestions concernant la piste cyclable.

Il nous informe également que l'Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean a reçu une subvention de 100 000 \$ pour la reconstruction de son poste d'accueil. Il sera reconstruit en haut des cotes à Délia. Il constate un bon achalandage du territoire.

##### **Monsieur Victor Boudreault**

Monsieur Boudreault invite la population à ralentir la vitesse dans le village.

Il nous informe que la maison des Aînés de L'Anse a quelques appartements de disponibles suite aux départs de résidents. Il invite les personnes autonomes et semi-autonomes à donner leurs noms.

##### **Madame Chloé Bonnette**

Madame Bonnette nous informe que le Centre culturel du Presbytère sera ouvert du 29 juin au 13 août 2020 de 10 h à 17 h. Il y a sur place deux expositions soit une exposition de peinture de madame Geneviève Marois-Lefebvre et l'exposition les Raconteux ainsi qu'une artiste locale, madame Cynthia Ratté.

La mise à jour du projet de la politique MADA sera présentée au conseil sous peu.

##### **Monsieur Richard Perron**

Monsieur Perron nous informe des dates des prochaines haltes gourmandes qui se tiendront les 18 et 19 juillet ainsi que les 1 et 2 août.

Le frigo communautaire reprendra du service le 8 juillet. Toutes les normes sanitaires seront mises en place.

**Monsieur Éric Thibeault**

Monsieur Thibeault nous mentionne l'importance de notre rivière à saumon qui sillonne notre village.

Une barrière de comptaison a été installée sur la rivière Saint-Jean.

Quelques statistiques des prises :

26 montaisons

10 prises

7 remises à l'eau

3 grils

Il invite la population à dénoncer des infractions.

Il invite la population à donner leur nom par courriel à la municipalité pour pourvoir le poste vacant du Comité consultatif d'urbanisme.

**Monsieur Lucien Martel**

Monsieur Martel revient sur les mesures sanitaires très importantes. Il invite la population à se protéger et protéger les autres.

Il mentionne que la prochaine réunion du mois d'août sera publique et que toutes les mesures sanitaires seront mises en place.

Les jeunes qui ont fait une demande concernant un endroit de rassemblement, monsieur Martel mentionne qu'il s'en occupe. Il invite les jeunes à lui faire des propositions.

PÉRIODE DE QUESTIONS

212-2020

FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Thibeault propose la fermeture de la séance à 19 h 59.

---

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*